



Pavillons des enfants invalides, 2e et 3e pavillons de l'alignement du groupe est, désignés, en allant de la droite vers la gauche, par les numéros 2 et 3, vue d'ensemble prise du sud.

IVR31\_20025902621X

Auteur de l'illustration : Philippe Dapvril

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation